

Hommage philatélique à la technologie nucléaire: (1) Un des timbres émis le 18 novembre 1977 par l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) à l'occasion du vingtième anniversaire de l'AIEA. (2) Le réacteur avancé refroidi par gaz de Windscale, au Royaume-Uni. (3) Timbre émis à l'occasion du vingtième anniversaire de la Commission chilienne de l'énergie nucléaire. (4) Timbre finlandais commémorant l'adoption de l'énergie d'origine nucléaire. (5) Premier timbre commémoratif de l'AIEA, émis par l'APNU le 10 février 1958 à l'occasion de la fondation de l'Agence. (6) Autre timbre émis par l'APNU le 18 novembre 1977 à l'occasion du vingtième anniversaire de l'AIEA. (7) Timbre consacré à l'énergie d'origine nucléaire en URSS, émis en 1963. (8) Timbre finlandais émis à l'occasion de la Conférence internationale de l'AIEA sur les constantes nucléaires, tenue à Helsinki en 1970. (9) Ouverture du Centre international de Vienne, siège de l'AIEA et de plusieurs organismes des Nations Unies; timbre émis par l'APNU en 1979. (10) Timbre émis par l'Autriche en 1977 à l'occasion du vingtième anniversaire de l'AIEA. (11) Le réacteur BR-3 de Mol, en Belgique. (12) Timbre «Atomes pour la paix» émis par les Etats-Unis en 1957, avec en bordure une citation tirée du discours historique du président Dwight D. Eisenhower à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 8 décembre 1953, qui a abouti à la création de l'Agence. (13) Timbre émis par le Brésil à l'occasion de la vingtième session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA, tenue à Rio de Janeiro en 1976. (14) Timbre émis par la Tunisie en 1987 en faveur de la promotion de la radioprotection et du Centre national de radioprotection de Tunis. (15) Timbre représentant une installation de télécobalthérapie, émis en 1983 par l'Indonésie pour commémorer le recours à la radiothérapie. (16) Timbre émis par l'Inde pour la vingt-troisième session ordinaire de la Conférence générale, tenue à New Delhi en 1979. — Le ruban et le sceau sont apposés sur les instruments juridiques de l'AIEA.

Remerciements: Le rédacteur du Bulletin tient à remercier tous ceux qui, par leurs idées, leur travail et leur collaboration ont contribué à la réalisation du collage reproduit sur la couverture, et en particulier: M. Kenneth Kurze, mission des Etats-Unis auprès des organismes des Nations Unies, à Vienne; la mission permanente de la République d'Indonésie auprès des organisations internationales, à Vienne; la mission permanente du Brésil auprès des organisations internationales, à Vienne; le Centre de radioprotection de la République tunisienne; Mme A. Andel, Administration postale de l'Organisation des Nations Unies, à Vienne; M.S. Katholitzky, ainsi que les fonctionnaires de l'AIEA dont les noms suivent: M. Mohamed Nofal; M. H.-F. Meyer; M. Hakan Smids; M. Walter Kalabis; Mme Mariana Wolynec-Gruber; M. Peter Patak; Mme T. Niedermayr; Mme Hannelore Banister; M.R. Luttenfeldner; M.R. Utner; Mme Micheline Zichy-Warson; M. Günther Demal; M.H. Crnko; Mme A. Boria; Mme Marlene O'Dell.

Le message du Secrétaire général de l'ONU:

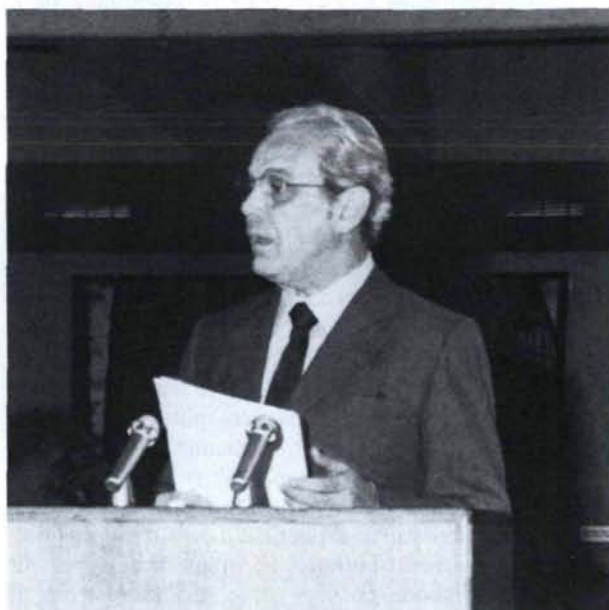
*«L'AIEA a beaucoup fait
pour les nations du monde»*

par Javier Pérez de Cuéllar

Il y a trente ans naissait l'Agence internationale de l'énergie atomique, un nouveau membre de la famille de Nation Unies. Dès sa création, l'Agence a beaucoup fait pour favoriser, par le biais de la coopération internationale, les utilisations pacifiques de l'énergie et des techniques nucléaires, et pour faire en sorte que les découvertes et leurs applications pacifiques ne soient pas détournées à des fins destructrices ou ne puissent constituer une menace contre la sécurité d'autrui. Ce faisant, l'AIEA a œuvré dans l'esprit même de la Charte des Nations Unies.

Deux rencontres intergouvernementales de l'ONU, tenues au cours des deux dernières années, ont témoigné de toute l'utilité de l'AIEA, et notamment de la façon dont elle aide les pays à coopérer dans le domaine de l'énergie nucléaire utilisée à des fins pacifiques et de ses applications au développement économique et social. La Déclaration finale de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est tenue à Genève en septembre 1985, manifeste la conviction que les garanties de l'AIEA jouent un rôle prépondérant dans la prévention de la prolifération des armements nucléaires, favorisent la confiance entre Etats et aident à consolider la sécurité internationale. De son côté, la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, dans son compte rendu final, en avril de cette année, a reconnu le rôle essentiel de l'AIEA et a demandé instamment que cette organisation, pivot de la coopération dans le domaine nucléaire, continue d'assumer un rôle important dans la promotion des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

L'AIEA est l'instance toute désignée pour structurer cette coopération dans le monde entier. L'énergie d'origine nucléaire représente à l'heure actuelle 16% de la production d'électricité dans le monde, ce qui correspond à peu près à la totalité de la production



mondiale de 1955. La plus grande part de l'électricité d'origine nucléaire est encore produite dans les pays industrialisés. Cela n'a rien d'étonnant si l'on pense qu'elle fait appel à des techniques de pointe et exige d'énormes capitaux — sans parler du personnel très spécialisé ou des réseaux de distribution. Cette réalité ouvre toutefois de vastes possibilités: il s'agit de faciliter l'accès au nucléaire en intensifiant la formation de spécialistes, la coopération technique et l'assistance à un nombre croissant de pays qui arrivent au stade où ils peuvent envisager de faire une place au nucléaire dans la planification de leurs ressources énergétiques — et dont certains sont très pauvres en combustibles fossiles.

La production d'électricité n'est qu'une des utilisations constructives du nucléaire parmi tant d'autres. Tous les pays, qu'ils soient industrialisés ou en développement, ont tiré profit des applications des techniques nucléaires dans divers domaines: l'agriculture, la conservation des aliments, la santé, la médecine, l'industrie, l'hydrologie en sont quelques exemples. Dans tous ces secteurs importants, l'AIEA joue un rôle de premier plan pour tout ce qui est transfert de technologie aux Etats Membres. Grâce à son programme de coopération technique, elle a assumé la coordination des exportations et la fourniture du matériel, et contribué à la formation, à la documentation et au transfert des connaissances nécessaires. Dans de nombreux pays, l'application des techniques nucléaires dans les domaines cités est désormais chose acquise.

Par ailleurs, l'AIEA joue également un rôle vital, conjointement avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), en veillant à ce que tous ceux qui manipulent des matières nucléaires soient pleinement conscients de l'importance de la sûreté des opérations et soient formés en conséquence. Il existe depuis déjà plusieurs années des programmes de protection contre les rayonnements visant la sûreté du grand public et du personnel des installations, du transport des matières nucléaires et de l'élimination des déchets nucléaires, et

M. Pérez de Cuéllar est secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

les activités relatives à la sûreté de la conception, de la gestion et de l'exploitation des centrales se sont développées au fil des ans, parallèlement à l'accroissement de la production, et plus particulièrement après le tragique accident survenu l'année dernière à Tchernobyl. L'effort accru consenti par les Etats pour améliorer la sûreté, notamment en renforçant la coopération internationale, et leur empressement à considérer l'AIEA comme l'agent de cette coopération témoignent qu'ils reconnaissent le caractère absolument indispensable de cette coopération et la primauté du rôle de l'Agence.

L'humanité a de nombreux défis à relever: il lui faut notamment assurer une production d'énergie suffisante pour asseoir sa croissance, veiller à la santé et au bien-être de populations de plus en plus nombreuses, sauvegarder l'environnement de manière à transmettre un héritage digne de ce nom aux générations à venir et libérer la planète de la menace d'une guerre nucléaire. Les activités de l'Agence touchent à tous ces domaines.

L'une des contributions les plus précieuses de l'Agence, et unique en son genre, est le système de garanties — inspections in situ et comptabilité — qu'elle a mis au point pour s'assurer qu'aucune activité ne favorise la prolifération des armements nucléaires. Je tiens ici à souligner que par non-prolifération il faut entendre non seulement la non-prolifération horizontale

mais encore la limitation de la croissance des arsenaux nucléaires existants. Certes, les résultats sont moins bons sur ce dernier point qu'en ce qui concerne la non-prolifération proprement dite. Le système de vérification prévu dans les garanties peut servir de modèle pour tous les efforts à venir visant à surveiller l'application des accords de limitation des armes nucléaires, en faveur desquels tous les pays se doivent d'œuvrer. A elle seule, cette contribution justifierait l'appui que l'AIEA reçoit de ses Membres.

L'AIEA a beaucoup fait pour les nations du monde entier. Elle est appréciée au sein de la famille des Nations Unies et les arrangements qui régissent ses relations avec les autres institutions de l'ONU ont profité à tous les autres intéressés. Je souhaite vivement qu'au moment où nous nous apprêtons à fêter les quarante ans de l'Agence nous puissions nous pencher sur les dix ans qui se seront écoulés et nous dire que le monde a profité davantage encore de l'énergie nucléaire, en toute sûreté, et que l'expérience de l'Agence dans le domaine des garanties aura servi à renforcer la stabilité et la sécurité internationales. C'est avec grand plaisir que je félicite l'AIEA de ses réussites des trente dernières années, et je fais entièrement confiance à sa volonté et à sa capacité de relever les défis de l'avenir avec l'aide de ses Etats Membres.

Messages de félicitations à l'occasion du trentième anniversaire de l'AIEA



Le 29 juillet 1987, l'AIEA a officiellement célébré son trentième anniversaire et a reçu à cette occasion des messages de félicitations et de sympathie de plusieurs Etats Membres. En voici quelques extraits:

M. Ronald Reagan, président des Etats-Unis, a défini l'AIEA comme «un modèle de coopération internationale efficace» et comme «un organisme d'une importance particulière pour les Etats-Unis et qui, dans le cadre plus large du système des Nations Unies, a fait preuve d'un dévouement exceptionnel aux fins et aux principes pour lesquels elle a été créée il y a trente ans».

Sa Sainteté le pape Jean-Paul II a donné l'assurance qu'il «prieait pour que l'Agence soit toujours un puissant instrument de paix servant à maintenir, dans un esprit de fraternité et de coopération, la santé, le progrès et la prospérité de cette grande famille qu'est toute l'humanité».

M. Joe Clark (à droite), secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, a réaffirmé le «ferme soutien» de son pays à l'œuvre de l'AIEA et a déclaré être «profondément reconnaissant à l'Agence de ses activités au niveau international ainsi que de l'appui qu'elle n'a cessé d'apporter au programme nucléaire du Canada et à ses activités de coopération nucléaire».

M. Bernardo Sepulveda Amor, ministre des affaires étrangères du Mexique, a écrit que son pays «est convaincu que l'AIEA a grandement contribué à l'œuvre de paix et au désarmement, et à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique dans les domaines de la médecine, de l'électricité et d'autres applications industrielles».



Au nombre des autres messages reçus à l'occasion du 29 juillet 1987, il faut citer ceux du professeur Ivan Pandev, président du Comité bulgare pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques; du professeur Georg Sitzlack, président et secrétaire d'Etat de l'Office de sûreté nucléaire et de radioprotection de la République démocratique allemande; du Dr. Heinz Riesenhuber, ministre de la recherche et de la technologie de la République fédérale d'Allemagne; du professeur M. Sowinski, président de l'Agence de l'énergie atomique de Pologne; du professeur F. Ovchinnikov, directeur général de l'Interatomenergo de l'URSS; de M. Michael Harrison, président de l'Association nucléaire canadienne, et de M.V. Malychev, président du Comité d'Etat de l'URSS pour la sûreté de l'énergie nucléaire.

